

Deux passés pour un futur

Texte : Christel Vanmullen - Photos : Lavinia Wouters

Mettre au point un programme informatique unique pour mettre en commun les différences du passé et pour rationaliser les investissements, telle est l'ambition poursuivie par la Direction de la télématique (DGS/DST) de la police fédérale. Son nom : Pol Office. L'application pour la circulation routière a été lancée le 31 mars dernier, en même temps que la nouvelle loi. L'objectif poursuivi par Pol Office Circulation est d'uniformiser les programmes en cette matière tout en facilitant le travail du policier. Les débuts furent un peu chaotiques mais des mises à jour régulières sont en passe de résoudre les problèmes.

BRUXELLES – L'héritage du passé (avant la réforme) a voulu que la police dispose de deux configurations informatiques distinctes ; une uniformisation, actuellement en cours, s'imposait donc.

Pol Office est l'interface unique qui sera disponible pour les deux niveaux de la police intégrée : un look commun, un écran d'accueil unique et une standardisation des titres.

A circonstances exceptionnelles, procédures de travail exceptionnelles

Comme l'explique Pascal Wautelet, chef de service adjoint du Département du développement des applications de la Direction de la télématique (DGS/DST/DTAD) : "Pol Office est développé afin de fournir à chaque membre du personnel un



▼ Pascal Wautelet: "L'utilisation de Pol Office est intuitive et ne nécessite qu'une formation limitée".

bureau unique pour la gestion locale de tout type d'information. Ainsi, quelle que soit sa fonction au sein de la police intégrée, la personne retrouvera la même application au même endroit. Elle préservera ses réflexes et ses habitudes partout où elle sera amenée à travailler."

Première matière visée par cette standardisation: la circulation. Avec la date butoir du 31 mars 2006 pour l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la circulation¹. La manière habituelle de travailler a été quelque peu modifiée: "Vu les délais très courts dont nous disposons, il a fallu aller vite et il y a eu, dès le lancement de l'application Pol Office Circulation, des imperfections. Nous n'avons pu effectuer, comme à notre habitude, tous les contrôles de qualité

requis", commente Pascal Wautelet. Toutefois, pour combler ces petits couacs, la DST a rapidement pu diffuser des mises à jour du produit sur base des remarques formulées par les différents utilisateurs.

Optimalisation du rendement

Si ce nouveau programme fait encore ses maladies de jeunesse, à terme, l'utilisateur pourra traiter ses dossiers 'circulation' de façon beaucoup plus intégrée. "Au début de la mise en place", ajoute Pascal Wautelet, "le personnel doit consacrer une partie de son temps pour s'adapter, mais très vite il le regagne grâce à l'ergonomie de Pol Office qui est similaire d'une application à l'autre. L'utilisation est intuitive et ne nécessite qu'une

formation très limitée. L'intégration entre les différents modules lui permet également d'éviter d'encoder plusieurs fois la même information. En ce qui concerne les perceptions immédiates, il ne doit déjà plus s'occuper des paiements des amendes puisque tout ce volet est maintenant à la charge de la Banque de la Poste." Qui dit moins de formation et moins d'applications dit aussi économie globale de budget.

Avec cette application, une nouvelle étape informatique de la réforme des polices est franchie. D'autres verront bientôt le jour.



¹⁾ Lire à ce sujet l'Inforevue n°1 de 2006, pp.20-23.